



SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2020

PROCÈS-VERBAL, d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue à huis clos le 7 avril 2020, à 19 h 30 à la salle du conseil de Saint-Augustin-de-Desmaures, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1, en vidéoconférence
M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2, en vidéoconférence
M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3, en vidéoconférence
M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4, en vidéoconférence
M^{me} Annie Godbout, conseillère, district numéro 5, en vidéoconférence
M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6, en vidéoconférence

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

M^e Caroline Tremblay, directrice générale
M^e Daniel Martineau, greffier
M^e Stéphanie Boucher, greffière substitute, en vidéoconférence

PROCÈS-VERBAL

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 57, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

La séance est suspendue à 19 h 57.

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance est reprise à 20 h 14.

INFORMATION : SÉANCES DE CONSULTATION PUBLIQUES

Le maire informe que les séances de consultation publiques relatives aux 274, 4^e Rang Est, 245, rue de Singapour et 200, rue de Sydney qui devaient se tenir à la présente séance, seront tenues à une séance ultérieure et qu'un nouvel avis public sera alors donné.

2020-129

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire
APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour comme modifié.

Points ajoutés :

- Greffe — Adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie — Réfection de voirie et pavage et exécution de travaux divers pour l'année 2020 — APO-2020-002
- Ressources humaines — Approbation de la lettre d'entente CBA-2020-01 relative au maintien de la couverture d'assurance d'employés mis à pied temporairement
- Avis de motion et présentation du *Règlement n° 2020-616 relatif à la circulation des camions et des véhicules outils*

Point retiré :

- Greffe — Annulation de promesse d'achat — Lot 6 314 816 — 9413-4186 Québec inc. — Parc industriel François-Leclerc Nord

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-130

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES 17 MARS ET 3 AVRIL 2020

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mars 2020 et celui de la séance extraordinaire du 3 avril 2020.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC
DU 18 MARS 2020 – RAPPORT DU MAIRE**

Le maire informe les conseillers de son absence lors de la séance du conseil d'agglomération de Québec du 18 mars 2020 et fait rapport des décisions prises lors de cette séance.

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC
DU 8 AVRIL 2020 – PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet des délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération de Québec du 8 avril 2020.

2020-131

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC
DU 8 AVRIL 2020 – ORIENTATION DU CONSEIL**

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

ET RÉSOLU :

QUE le conseil est favorable à l'adoption des résolutions suivantes :

AP2020-060 Adjudication de contrats pour le dépôt de matériaux d'excavation dans des sites autorisés – 2020 à 2022 – Lots 1 à 5 (Appel d'offres public 73087)

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2020 (SUITE)

- AP2020-154** Adjudication d'un contrat pour des travaux de pompage de caniveaux et de fosses de drainage de bâtiments (Appel d'offres public 73074)
- SC2020-001** Entente entre la Ville de Québec et la ministre de la Sécurité publique, relative au remboursement des coûts admissibles engagés par la Ville pour assurer les mesures de sécurité exceptionnelles requises pour le déroulement sécuritaire du *Sommet des leaders du G7* tenu en juin 2018
- IN2020-002** Avenant numéro 1 à l'entente de collaboration numéro 39-206 entre la Ville de Québec et le gouvernement du Québec, relative à la construction d'un boulevard urbain à quatre voies divisées dans le prolongement de l'autoroute du Vallon, du boulevard Lebourgneuf jusqu'au boulevard Bastien – Arrondissement des Rivières
- RH2020-172** Orientations prises à l'égard des indemnités de congés de paternité
- DE2020-070** Entente entre la Ville de Québec et *Solution Aleop inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Contribution d'amorçage de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Ronde de financement pour le lancement de la plateforme Aleop, l'intelligence d'affaires en temps réel*
- LS2020-051** Ratification de la convention d'aide financière entre la Ville de Québec et le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, relative à l'accueil et l'établissement durable des personnes immigrantes, la concertation et la mobilisation du milieu et les services aux entreprises, pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2023
- PA2020-032** Ratification de l'entente entre la Ville de Québec, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et la *Société d'habitation du Québec*, relative au versement d'une subvention pour le financement de projets d'habitation
- DE2020-105** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la ratification de l'entente entre la Ville de Québec et la ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, relative au volet *Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC (volet 2) du Fonds régions et ruralité*
- OT2020-001** Ratification de la convention de subvention entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*) et la ministre du Tourisme, relative au versement d'une subvention pour le *Soutien à la mise en œuvre de projets pilotes favorisant la découverte des attraits touristiques régionaux à partir de la porte d'entrée de Québec*
- AJ2020-013** Nomination de deux greffières adjointes à la Cour municipale de la Ville de Québec
- AP2020-199** Paiement au *Receveur général du Canada (Innovation, Sciences et Développement économique Canada)*, relatif aux licences de radiocommunication (Dossier 49011)
- AP2020-202** Adjudication d'un contrat pour la fourniture de services professionnels pour les travaux de développement du portail *HydroWeb* et l'assistance technique pour les systèmes de contrôle, en temps réel, pilotés par le logiciel *CSoft* (Dossier 73098)
- AP2020-210** Adjudication d'un contrat pour le transport de marchandises entre les magasins du Service des approvisionnements de la Ville de Québec (Appel d'offres public 73163)
- DE2020-046** Avenant à l'entente entre la Ville de Québec et la *Coopérative de solidarité Notre-Dame-de-Jacques-Cartier*, relatif à la modification du montage financier, des versements et des dates de fin et de réclamation finale du projet *Aménagement de l'église de Notre-Dame-de-Jacques-Cartier*

- DE2020-086** Acquisition, à des fins municipales, d'un immeuble sis au 100, quai Saint-André, connu et désigné comme étant le lot 1 212 747 du cadastre du Québec, et son affectation au domaine public – Arrondissement de La Cité–Limoilou
- DE2020-091** Bail entre la Ville de Québec et la *Société immobilière Édifice Price inc.*, relatif à la location de locaux situés au 9^e étage du 65, rue Sainte-Anne à Québec – Arrondissement de La Cité–Limoilou
- DE2020-094** Entente entre la Ville de Québec et *Dronexperts inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Vitrine technologique* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Démonstration du système d'échantillonnage et de mesure de l'air ambiant, commercialisé sous le nom de module DronAIR*
- DE2020-095** Entente entre la Ville de Québec et *Gentec Électro–Optique inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Infrastructures de recherche et développement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Agrandissement de l'entreprise*
- FN2020-018** Approbation du *Règlement No 384 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 141 780 000 \$ concernant l'acquisition de 60 véhicules articulés hybrides du Réseau de transport de la Capitale*
- MR2020-001** Versement d'une subvention à *Moisson Québec*
- PA2020-029** Modification de la résolution CV–2002–0915 concernant les protocoles d'entente entre la Ville de Québec et la *Société d'habitation du Québec*, relatives à la gestion des programmes *AccèsLogis Québec* et *Logement Abordable Québec – volet social et communautaire*
- TI2020-006** Entente entre la Ville de Québec et le *Réseau de transport de la Capitale*, relative à l'acquisition de sous-licences *ESRI*, pour la période du 15 février 2020 au 14 février 2023
- TE2020-003** Appropriation de 70 000 \$ au fonds général de l'agglomération
- PV2020-006** Appropriation de 980 000 \$ au fonds général de l'agglomération
- PA2020-017** *Règlement de l'agglomération sur l'application, pour l'année 2020 et les suivantes, du Règlement de l'agglomération sur le programme de subvention pour la démolition d'un bâtiment accessoire, le réaménagement d'une aire libre ou d'une issue de secours suite à des travaux de démolition et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1332*
- TE2020-004** *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'entretien, de réfection et d'amélioration d'infrastructures relatives au traitement et à la distribution de l'eau potable et à l'épuration des eaux usées et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1334*

DE donner au maire l'opportunité de voter à l'encontre d'une orientation si de nouveaux éléments surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

PROPOSITIONS

2020-132

CONSEIL — AIDE FINANCIÈRE — PRÉSENCE-FAMILLE

CONSIDÉRANT la demande accrue de services auprès de Présence-Famille due à la pandémie;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU :

DE ratifier l'aide financière de 5 000 \$ versée à Présence-Famille au mois de mars 2020;

QUE la somme soit puisée sur le poste budgétaire 02-110-10-970;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer les virements budgétaires le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-133

TRÉSORERIE — REDDITION DE COMPTE DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS — RÈGLEMENT N° 2016-486 — MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2019-446

CONSIDÉRANT QUE La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures a entièrement réalisé l'objet du *Règlement d'emprunt n° 2016-486 au montant de 141 000 \$ pour l'achat d'une déneigeuse à trottoir* à un coût moindre que celui prévu initialement;

CONSIDÉRANT QUE le coût réel de la dépense s'élève à 113 976,53 \$;

CONSIDÉRANT QUE le financement permanent de la somme de 114 000 \$ a été effectué;

CONSIDÉRANT QU'il existe un solde de 27 000 \$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'habitation qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de modifier le Règlement d'emprunt n° 2016-486 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt.

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation précise que le montant de l'emprunt qui a été financé de façon permanente (114 000 \$) est supérieur au montant de la dépense réelle (113 976,53 \$), la municipalité ne peut réduire le montant de la dépense et de l'emprunt en deçà du montant de l'emprunt financé de façon permanente;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU :

DE modifier la résolution 2019-446 du 5 novembre 2019 relative à la reddition de compte des projets d'investissements — Règlement n° 2016-486 en modifiant dans l'avant-dernier paragraphe le montant de 113 976,53 \$ par 114 000,00 \$ afin qu'elle se lise dorénavant comme suit : « QUE le montant de la dépense et de l'emprunt du Règlement n° 2016-486 soit réduit de 141 000 \$ à 114 000 \$; »

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-134

TRÉSORERIE — CRÉATION D'UN SURPLUS AFFECTÉ — COMMISSION SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS

CONSIDÉRANT la résolution 2019-168 du 14 mai 2019, par laquelle Ville s'est engagée à verser un maximum de 1,7 million de dollars à la Commission scolaire des Découvreurs pour l'agrandissement de l'école des Pionniers (Pavillon Laure-Gaudreault);

CONSIDÉRANT la résolution 2019-444 du 5 novembre 2019 qui prévoit que les fonds soient puisés sur le budget de fonctionnement 2019;

CONSIDÉRANT QUE la Ville paie les sommes en fonction des factures qu'elle reçoit de la Commission scolaire des Découvreurs, qu'un montant de 850 000,00 \$ a été payé en 2019 et qu'un montant de 850 000 \$ demeure impayé à ce jour;

CONSIDÉRANT QU'afin de conserver les sommes requises pour la Commission scolaire des Découvreurs payables en 2020, il y a lieu de créer un surplus affecté à cette fin;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

DE créer un surplus affecté au projet d'agrandissement de la Commission scolaire des Découvreurs et d'y virer la somme de 850 000,00 \$ (poste 59-130-00-012).

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-135

TRÉSORERIE — VIREMENTS BUDGÉTAIRES

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU :

D'accepter les virements budgétaires joints au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-136

GREFFE — CESSIION DU LOT 2 814 985 — CROIX COMMÉMORATIVE SITUÉE DANS L'ANSE À MAHEUX

CONSIDÉRANT QUE par acte de donation publié le 3 octobre 1947 sous le numéro 114 115, Agathe Tremblay-Jobidon a cédé à la Corporation de la Municipalité de la Paroisse de St-Augustin-de-Desmaures une partie du lot 464 d'une superficie de 15 p² destiné à recevoir une croix ou un monument commémoratif sur le site de l'ancienne église;

CONSIDÉRANT QUE la description à l'acte de donation ne permet pas de situer le terrain donné, créant ainsi un vice de titre, et ne permet pas de localiser ce terrain à l'endroit où se trouve la croix commémorative;

CONSIDÉRANT QUE l'acte de cession joint au sommaire décisionnel vise à donner un bon et valable titre à la Ville afin que soit atteinte la finalité de l'acte de donation consentie en 1947;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le greffier, ou leur remplaçant, à signer un acte de cession par lequel Gilberte Jobidon et Gilberte Jobidon en fidéicommis cèdent gratuitement à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures le lot 2 814 985 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, selon des conditions substantiellement conformes au projet joint au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-137

GREFFE — PROLONGATION DE DÉLAI — MASSÉ ROY INC.

CONSIDÉRANT la résolution 2019-370 du 17 septembre 2019 par laquelle la Ville accepte l'offre d'achat de Massé Roy inc.;

CONSIDÉRANT la résolution 2020-048 du 4 février 2020 par laquelle la Ville accorde un délai supplémentaire jusqu'au 31 mars 2020 pour la signature de l'acte de vente;

CONSIDÉRANT QUE le promettant-acquéreur demande un délai supplémentaire;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

ET RÉSOLU :

D'accorder un délai supplémentaire jusqu'au 31 mai 2020 pour la signature de l'acte de vente prévu à la promesse d'achat de Massé Roy inc. du 18 septembre 2019.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-138

GREFFE — ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE — RÉFECTION DE VOIRIE ET PAVAGE ET EXÉCUTION DE TRAVAUX DIVERS POUR L'ANNÉE 2020 — APO-2020-002

CONSIDÉRANT les quatre (4) soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres 2020-002;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) de ces soumissions étaient conformes et ont été analysées par le comité de sélection;

CONSIDÉRANT qu'une seule soumission a obtenu le pointage intérimaire suffisant permettant d'ouvrir l'enveloppe de prix;

CONSIDÉRANT le rapport du comité de sélection joint au sommaire décisionnel;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

ET RÉSOLU :

D'adjuger le contrat de services professionnels en vue de l'exécution de travaux divers pour l'année 2020, appel d'offres n° APO-2020-002, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Tetra Tech QI inc., conformément à la demande publique de soumissions n° 1355040, selon le prix forfaitaire de sa soumission datée du 26 mars 2020 et dont copie est jointe au sommaire décisionnel, soit une somme de 174 276,50 \$, excluant les taxes applicables;

QUE les fonds nécessaires à l'adjudication du contrat soient puisés dans le poste budgétaire 23-040-42-721;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer les virements budgétaires le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-139

GREFFE — ADJUDICATION DE CONTRAT — ENTRETIEN ET RÉPARATION DE PAVAGE 2020-2021-2022 — APO-2020-003

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu cinq (5) soumissions pour l'entretien et la réparation de pavage pour les années 2020-2021-2022;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse démontre que l'entreprise Gilles Audet Excavation inc. est le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU :

D'adjuger le contrat pour l'entretien et la réparation de pavage pour les années 2020-2021-2022, appel d'offres n° APO-2020-003, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Gilles Audet Excavation inc., conformément à la demande publique de soumissions n° 1355568, selon le prix forfaitaire de sa soumission datée du 30 mars 2020 et dont copie est jointe au sommaire décisionnel, soit une somme totale de 733 344,76 \$ pour les trois années, excluant les taxes applicables;

QUE les fonds nécessaires à l'adjudication du contrat soient puisés sur le poste budgétaire 02-320-10-521;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer les virements budgétaires le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-140

GREFFE — ADJUDICATION DE CONTRAT — LOCATION D'UN BALAI MÉCANIQUE AVEC OPÉRATEUR — APO-2020-004/2

CONSIDÉRANT QU'au moment de l'ouverture des soumissions, la Ville a reçu deux (2) soumissions conformes pour la location de balai mécanique avec opérateur pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT QU'un soumissionnaire a transmis sa soumission après l'heure prévue et donc a été automatiquement rejeté;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

ET RÉSOLU :

D'adjuger le contrat de location de balai mécanique avec opérateur pour l'année 2020, appel d'offres n° APO-2020-004/2, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise 11073192 Canada inc. Déneigement NA-SA, conformément à la demande publique de soumissions n° 1357617, selon le prix forfaitaire de sa soumission datée du 27 mars 2020 et dont copie est jointe au sommaire décisionnel, soit une somme de 52 000 \$, excluant les taxes applicables;

QUE les fonds nécessaires à l'adjudication du contrat soient puisés sur le poste budgétaire 02-320-10-521;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer les virements budgétaires le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-141

GREFFE — ADJUDICATION DE CONTRAT — ACHAT DE PRODUITS MUNICIPALS — APO-2020-007

CONSIDÉRANT QUE cet appel d'offres s'est fait en 2 lots afin de maximiser le nombre de soumissionnaires potentiels;

CONSIDÉRANT QU'au moment de l'ouverture des soumissions, la Ville a reçu deux (2) soumissions conformes pour le lot 1 et trois (3) soumissions conformes pour le lot 2, pour l'achat de produits municipaux;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'adjuger le contrat d'une durée de 24 mois relativement à l'achat de produits municipaux, appel d'offres n° APO-2020-007, aux plus bas soumissionnaires conformes, de la façon suivante :

- Lot 1, l'entreprise Réal Huot inc. selon les prix unitaires de sa soumission datée du 27 mars 2020 et dont copie est jointe au sommaire décisionnel, soit une somme de 103 133,71 \$, excluant les taxes applicables;

QUE les fonds nécessaires à l'adjudication du contrat soient puisés sur les postes budgétaires 02-413-10-640 et 02-415-10-640;

- Lot 2, l'entreprise Stelem Canada inc., selon les prix unitaires de sa soumission datée du 20 mars 2020 et dont copie est jointe au sommaire décisionnel, soit une somme de 16 159,05 \$, excluant les taxes applicables;

QUE les fonds nécessaires à l'adjudication du contrat soient puisés sur le poste budgétaire 02-413-10-640;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer les virements budgétaires le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-142

GREFFE — ADJUDICATION DE CONTRAT — FOURNITURE DE MÉLANGE BITUMINEUX POUR L'ANNÉE 2020 — APO-2020-008

CONSIDÉRANT QU'au moment de l'ouverture des soumissions, la Ville a reçu deux (2) soumissions conformes pour la fourniture de mélange bitumineux pour l'année 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU :

D'adjuger le contrat de fourniture de mélange bitumineux pour l'année 2020, appel d'offres n° APO-2020-008, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Pavage U.C.P. inc., selon les prix unitaires de sa soumission datée du 1^{er} avril 2020 et dont copie est jointe au sommaire décisionnel, soit une somme de 16 506,20 \$, excluant les taxes applicables;

QUE les fonds nécessaires à l'adjudication du contrat soient puisés sur le poste budgétaire 02-320-10-625;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer les virements budgétaires le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-143

RESSOURCES HUMAINES — EMBAUCHE — DIRECTRICE DU SERVICE JURIDIQUE ET DU GREFFE

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire
APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

D'embaucher Mme Marie-Josée Couture au poste de directrice du Service juridique et du greffe à compter du 27 avril 2020, selon les conditions de travail prévues au *Guide des conditions de travail des employés cadres et professionnels de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures*, avec une rémunération établie selon classe salariale 10, échelon 12.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-144

RESSOURCES HUMAINES — EMBAUCHE — CONTREMAÎTRE — SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire
APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

D'embaucher M. Louis Tardif au poste de contremaître au Service des travaux publics à compter du 30 mars 2020, selon les conditions de travail prévues au *Guide des conditions de travail des employés cadres et professionnels de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures*, avec une rémunération établie selon la classe salariale 4, échelon 7.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-145

RESSOURCES HUMAINES — FIN DE PÉRIODE DE PROBATION — PERMANENCE D'UN PRÉPOSÉ À L'ARÉNA — SERVICE DES BÂTIMENTS, PARCS ET ESPACES VERTS

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire
APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

D'octroyer, en date du 10 mars 2020, la permanence à M. Steve Turgeon à titre de journalier permanent, au Service des bâtiments, parcs et espaces verts, selon l'article 8.11 de la *Convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4795, cols bleus*.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-146

RESSOURCES HUMAINES — APPROBATION DE LA LETTRE D'ENTENTE CBA-2020-01 RELATIVE À LA PROTECTION DE COUVERTURE D'ASSURANCE ET MISE À PIED TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures a dû procéder à la mise à pied temporaire d'employés cols blancs en raison de la suspension de certaines de ses activités en raison de la pandémie de la COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite permettre l'accessibilité et le maintien de la couverture de l'assurance collective à tout employé qui bénéficiait des protections de l'assurance collective offerte par l'employeur avant sa mise à pied temporaire;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire
APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

D'assumer les coûts équivalant à 50 % du montant de la prime payable durant la durée de la mise à pied de l'employé dans la mesure où l'employé s'engage à assumer la deuxième portion équivalant à 50 % de la prime; le tout selon les conditions de la lettre d'entente *CBA-2020-01 – Protection de couverture d'assurance et mise à pied temporaire* jointe à la présente;

D'autoriser la directrice générale et la directrice adjointe ressources humaines à signer la lettre d'entente pour et au nom de la Ville.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-147

TRAVAUX PUBLICS — ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DE LA RUE DE LA VALÉRIANE

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre la Ville et 9337-4189 Québec inc. le 7 décembre 2016, relative à l'exécution des travaux de prolongement de la rue de la Valériane;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de prolongement de la rue Valériane sont achevés;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'acceptation finale des travaux reçue le 15 octobre 2018, de la part de l'ingénieur au dossier Jean-Philip Mercier, de la firme Génio experts-conseils inc.;

CONSIDÉRANT QUE selon l'entente promoteur, la ville a reçu tous les documents en lien avec le projet et que les travaux sont complétés conformément aux plans et devis des travaux;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire
APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

D'accepter les travaux du prolongement de la rue de la Valériane faisant l'objet de l'entente promoteur intervenue entre la Ville et 9337-4189 Québec inc. le 7 décembre 2016;

D'autoriser le maire et le greffier, ou leur remplaçant, à signer un acte de cession par lequel 9337-4189 Québec inc. cède pour la somme d'un dollar (1,00 \$) le lot 5 946 016 (prolongement de la rue de la Valériane), au cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf. Les mandataires pourront consentir les clauses usuelles à un tel acte de cession.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-148

TRAVAUX PUBLICS — RECOMMANDATION DE PAIEMENT N° 7 — CONTRAT POUR LA RÉFECTION DE VOIRIE ET PAVAGE 2018 — LOT 2 (PM-18-320-002)

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire
APPUYÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de 125 659,12 \$, taxes incluses à Les Entreprises P.E.B. ltée pour les travaux de réfection de pavage 2018, lot 2, conformément au décompte progressif n° 7 joint au sommaire décisionnel. Ce paiement se ventile comme suit :

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2020 (SUITE)

Paiement n° 7	24 629,89 \$
Remise partielle de retenue	74 662,67 \$
Remise partielle de retenue spéciale	10 000,00 \$
Sous total	109 292,56 \$
Taxes	16 366,56 \$
Total	125 659,12 \$

DE puiser la somme sur le poste budgétaire 23-041-32-721;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à faire les virements budgétaires le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-149

TRAVAUX PUBLICS — DÉSIGNATION DE MANDATAIRES SIGNATAIRES VISANT LES VÉHICULES ROUTIERS DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMANURES AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC ET ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 2019-155

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU :

DE désigner MM. Cimon Boily, Stéphane Dubé, Marc Lachance ou Mario Junior Benoît comme mandataires pour signer tous les documents afférents à la Société de l'assurance automobile du Québec pour tous ses véhicules pour les années 2020-2021;

D'abroger la résolution 2019-155, du 7 mai 2019.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-150

BÂTIMENTS, PARCS ET ESPACES VERTS — OCTROI DE CONTRAT DE GRÉ À GRÉ — ARCHITECTE DE PROJET — INTÉGRATION D'UNE ŒUVRE D'ART AU CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTIONNEL DU SECTEUR EST

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

ET RÉSOLU :

D'octroyer le contrat d'architecte de projet d'intégration d'une œuvre d'art au Centre communautaire secteur est à M. André Roy selon l'offre de services datée du 26 mars 2020 et dont copie est jointe au sommaire décisionnel, soit une somme de 3 000 \$ plus les taxes applicables;

QUE les fonds nécessaires à l'adjudication du contrat soient puisés sur le projet BA-B-19-23 — Centre communautaire multifonctionnel secteur est;

D'autoriser le directeur des finances-trésorier, ou sa remplaçante, à effectuer les virements budgétaires le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-151

URBANISME — PIIA — 175, RUE DE ROTTERDAM — STRONGCO

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

ET RÉSOLU :

D'accepter le *Plan d'implantation et d'intégration architecturale* pour le 175, rue de Rotterdam, connu et désigné comme étant le lot 5 173 148, du cadastre du

Québec, circonscription foncière de Portneuf, visant la modification d'une enseigne murale posée à plat sur le bâtiment principal, selon le plan de l'enseigne par SSK Signs, projet « StrongCo », daté du 7 février 2020.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-152

URBANISME — PIIA — 261, RUE DE SYDNEY — CANTIN BEAUTÉ LTÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU :

D'accepter le *Plan d'implantation et d'intégration architecturale* pour le 261, rue de Sydney, connu et désigné comme étant le lot 6 319 340, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, visant l'installation de deux enseignes murales posées à plat sur le bâtiment principal selon le plan des deux enseignes par Têtu Affichage, projet « Cantin Beauté », daté du 21 février 2020.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

2020-153

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT N° 2020-616 RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VÉHICULES OUTILS

Avis de motion est, par les présentes, donné par M. Sylvain Juneau, maire, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil le *Règlement n° 2020-616 relatif à la circulation des camions et des véhicules outils*.

Le maire présente et dépose le projet de règlement.

2020-154

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2020-620 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2019-610 SUR LES TAUX DE TAXES, COMPENSATIONS ET DIVERS TARIFS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

ET RÉSOLU :

D'adopter le *Règlement n° 2020-620 modifiant le Règlement n° 2019-610 sur les taux de taxes, compensations et divers tarifs pour l'année financière 2020*;

Une copie du Règlement a été donnée aux membres du conseil et les membres présents déclarent l'avoir lu.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2020-155

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2020-621 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2019-610 SUR LES TAUX DE TAXES, COMPENSATIONS ET DIVERS TARIFS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'adopter le *Règlement n° 2020-621 modifiant le Règlement no 2019-610 sur les taux de taxes, compensations et divers tarifs pour l'année financière 2020*;

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2020 (SUITE)

Une copie du Règlement a été donnée aux membres du conseil et les membres présents déclarent l'avoir lu.

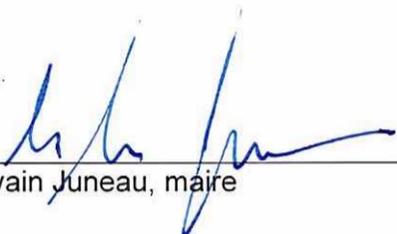
Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le conseil ayant disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour, le président déclare la séance close à 21 h 32.



Sylvain Juneau, maire



Daniel Martineau, greffier